

Mai 2017

LA VERITÉ SUR LES IMPÔTS DES ROMAINVILLOIS

24,21%, c'est le taux d'imposition à Romainville. Mme VALLS va claironner que cela fait des années qu'ils n'ont pas augmentés et que nous devrions être heureux.

La vérité : en 2016, seules 6 villes sur 40 en Seine St Denis avaient augmentées la taxe foncière. Cet acte n'a donc rien d'exceptionnel et sur ces 6 villes non vertueuses, 5 étaient de gauche.

Le pire c'est qu'avec un taux de 24,21%, nous sommes au-dessus de la moyenne départementale de 21,75%.

Ce que Mme VALLS appelle une « non augmentation » des impôts depuis plusieurs années n'est autre que l'aveu du matraquage fiscal qu'elle nous inflige. Notre taux d'imposition était tellement élevé que depuis des années elle essaye tant bien que mal de nous remettre au niveau des autres villes du département.

Alors encore un petit effort Mme le Maire et on y sera... dans la moyenne !

On ose espérer que nous arriverons un jour à passer de l'autre côté, celui que nous ne connaissons pas, celui où notre imposition serait en dessous de la moyenne départementale, du côté des 26 autres villes de Seine Saint Denis. Car seules 13 d'entre elles ont un taux plus élevé que nous.

Là aussi soyons transparent. Sur ces 13 villes au sommet peu flatteur d'imposition, nous retrouvons 9 villes de gauche et seulement 4 villes de droite.

Alors s'il vous plait Mme le Maire pas trop d'autosatisfaction !

LR-UDI-MoDem

F. Favier-Wagenaar

Y. Azoulay - S. Bardin

agirautrement.romainville@gmail.com

Facebook : agir autrement pour romainville